L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 6 OCTOBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4; Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi :

Par an, $12; par semestre, $8.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en mode, dans la page éditoriale, paieront $2 50 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent les annonces suivant, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel occupte qu'il sera convenu avec elles ; mais dans aucun cas, cet occupte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents note la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées sur ordre.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

SUPPLÉMENT DU
DIMANCHE, 6 OCTOBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir les annonces.

Par Thomas & Spear—à 10 heures, à leur salle d'encans, No 5, Rue d'une résidence.

Par B P Ellis & Son—à 11 heures, à la résidence No [illegible] Rue St Charles et Prytanée, tout le mobilier de la dite résidence, comprenant : beaux meubles français, un beau lit Victoria, tableaux à l'huile et gravures sujet, nattes, toile cirée, chaises à rosaces et à barreaux, glacerie, argent, verrerie, faïence, porcelaine, une très belle pendule, un piano No 1, bouteilles vides.

Par Jas Stern & Bros—au No 36 de la rue du Camp, bijoux, bracelets, bracelets pour hommes et jeunes garçons.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, étoffes.

☞ Acheteurs vos conserves et chocolats chez M. Brasset Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ AVIS—La vente de meubles qui devait avoir lieu lundi, 7 octobre, par Montgomery Bros & Co, au No 128 rue de la Commune, est remise jusqu'à nouvel ordre, par suite de maladie.

Vente de meubles—La vente de meubles annoncée par J. P. Robinson, encanteur, et qui avait été remise sans pouvoir avoir lieu LUNDI 7 octobre à 11 heures du matin, au No 74 de la rue de Chartres, comprend des meilleures manufactures et sont convenables. Il se promène sur un bien tenue, de consistant en beaux meubles en bois de rose, en acajou, lits à la Vierge, de toutes sortes, miroirs à glace, fabriquées en bois de rose et suspensoirs, meubles en noyer neuf pour salle à manger, un bel assortiment en chêne pour chambre à coucher, une magnifique pendule en marbre noir de 30 pouces, plus, tapis de Brussels, plus, une ravissante [illegible] vente d'annonce. La vente est positive et sans réserve.

On trouvera la liste des lettres à la deuxième page.

Les Elections d'Octobre.

C'est mardi prochain que des élections doivent avoir lieu en Pennsylvanie, dans l'Ohio et dans l'Iowa. Les républicains noirs et les démocrates attendent avec une égale anxiété le résultat de ce vote populaire dans ces trois Etats. Même dans les Etats où il ne s'agit pas d'élire des fonctionnaires politiques, on s'est neanmoins attaché, des deux côtés, à donner aux élections un caractère politique par le choix de candidats ayant des opinions diamétralement opposées sur la question de la reconstruction. Les propositions sont donc, en réalité, appelées à se prononcer entre la politique constitutionnelle du président Johnson et la politique révolutionnaire du Congrès. Leur verdict fera connaître si elles sont en faveur de la restauration de l'Union sur les bases de la Constitution ou bien en faveur d'africanisation de ce grand pays, dont on tente de faire une Jamaïque ou Haytti.

En Pennsylvanie, le seul fonctionnaire à élire par l'Etat entier, est le premier juge de la Cour Suprême. Les deux candidats en présence sont George Sharswood, porté par les conservateurs, et Henry W. Williams, porté par les républicains noirs. Bien que le premier soit apparemment aussi adversaire comme jurisconsulte, on s'accorde à dire que la lutte n'aura aucun caractère personnel et que la décision des électeurs sera basée sur les idées politiques que les candidats représentent. On pourra juger par les chiffres des élections précédentes des chances qu'offre l'élection actuelle.

En 1861, le vote total a été de 572,707 répartis entre M Lincoln 296,391, le général McClellan 268,316. Un an après, pour l'élection d'un membre général le vote total n'était que de 144,261 et la majorité radicale de 22,660. En 1862, sur un vote total de 297,370 le candidat républicain au poste de gouverneur n'obtenait qu'une majorité de 17,178. Voici les résultats comparés de 1864 et de 1866 :

	Dém.	Rép.	Maj. rép.
1864	276,316	296,391	20,075
1866	206,016	207,374	17,178

Ainsi, en deux années, les démocrates ont obtenu un gain positif de 3,000 voix. Depuis l'année dernière, la politique ultra radicale du Congrès a opéré de grands changements dans l'opinion publique, et quand on songe qu'il s'agit d'un déplacement de dix mille voix sur plus de 600,000 votants pour changer la majorité, on conçoit la confiance qu'inspire aux démocrates l'élection de mardi.

Dans l'Ohio, la lutte électorale n'inspire pas un intérêt moins vif. Il s'agit de l'élection du gouverneur, dont le vote peut devenir très important dans certaines éventualités. Les démocrates n'avaient pas un seul gouverneur de leur parti dans les Etats du Nord ; ils en emporté dernièrement le Connecticut et la Californie et ce serait une remarquable victoire pour eux s'ils parvenaient à élire le gouverneur de l'Ohio. Leur candidat est Allen G. Thurman, celui des républicains Rutherford B. Hayes. Les programmes de ces derniers étant d'un radicalisme outré, les électeurs de l'Ohio sont appelés à se prononcer d'une façon catégorique sur les grandes questions politiques du jour.

En Iowa, sur un vote total de 470,722, la majorité de M. Lincoln avait été de 58,588. Ce pays était un plus tard, à l'élection du gouverneur, cette majorité était réduite à 29,246. Voici le résultat des trois dernières élections :

	Dém.	Rép.
1864	205,568	264,154
1865	193,097	223,633
1866	214,131	254,040

Un déplacement de 29,000 voix serait nécessaire pour donner la majorité aux conservateurs. Ce résultat n'est pas considéré comme impossible, grâce à la question africaine.

Dans Iowa, des élections générales de l'Etat doivent avoir lieu. Les radicaux ont toujours eu dans cet Etat une majorité si forte que le seul espoir des conservateurs est de voir cette majorité considérablement réduite.

Les radicaux du Congrès ont étouffé l'expression du sentiment populaire dans le Tennessee et le Missouri et dans tous les Etats non reconnus. Deux des anciens Etats du Sud-Ouest qui avaient voulu faire subir le même sort à la Virginie et au Kentucky, leur ont échappé. Dernièrement, deux de leurs propres Etats le Connecticut et la Californie, ont passé dans le camp opposé. Le Maine a failli échapper aux radicaux ; on signale la désaffection jusque dans le Massachusetts. On comprend donc avec quelle anxiété ils doivent attendre les trois votes populaires de mardi prochain. Leur défaite présagerait inévitablement de nouveaux défections pour leur parti dans les élections de novembre.

RETOUR.—On nous annonce le retour de M. Alexandre Dimitry en Louisiane, qu'il avait quitée depuis nombre d'années. M. Dimitry doit y être bien accueilli. Son caractère, son talent, son grand savoir lui avaient fait une foule d'amis qui ne l'ont jamais oublié et qui s'empresseront, nous n'en doutons pas, de lui en donner d'honorables preuves.

☞ La personne qui avait prêté un volume de dessin lithographie à M. Henri Heurteux, peut le réclamer au bureau de l'*Abeille*.

P. BOISSEAU, encanteur, vendra le lundi, 7 octobre, au No 140, rue Clio, des MEUBLES.

LA PAIX EUROPÉENNE.—On a remarqué le télégraphe suivant dans le discours prononcé par M Rouher, à Nancy, lors de l'inauguration de la statue de M. Bélinati :

Pour l'exécution des grands travaux comme pour l'activité des transactions, la première condition est la paix. Or, tous les efforts du gouvernement, toute la politique de l'empereur ont pour but son maintien et si longue durée. (Bravo ! bravo !) Croyez moi, et je suis heureux de le dire dans cette réunion des représentants du tout commerce et de la grande industrie, l'empereur ne se laissera pas détourner des glorieuses fécondes de la paix. (Bravo ! Vive l'empereur !) Les grandes guerres ne sont aujourd'hui possibles que lorsque l'honneur, la dignité, les intérêts fondamentaux sont compromis. (Or, Dieu merci pour la France, ces biens précieux, placés sous la protection de son patriotisme, sont à l'abri de toute atteinte. (Oui ! oui !—Applaudissements !)

Le Jury Noir.

Un de nos confrères annonce que dans sa paroisse (St Charles) le juri vient d'être formé pour la session de la Cour qui va s'ouvrir. Sur 48 jurés, il y a trois blancs et 45 Africains. La même chose va se reproduire dans presque toutes les paroisses. Sur les 12 jurés qui seront désignés par le sort, il se peut qu'il n'y ait pas un seul blanc. On aura donc 12 Africains, hommes libres, ne sachant et lire ni écrire et qui auront à prononcer entre l'accusation et la défense. Sans parler du côté sérieux de la question, nous nous demandons se quelle langue les avocats s'adresseront aux jurés. Pour se faire comprendre, ils devront nécessairement parler le langage habituel des jurés et simplifier autant que possible leurs procédés d'argumentation. Si cela devait continuer, nos aigles du barreau devraient descendre des hauteurs où leur élocquence plane habituellement pour parler le jargon des nègres de champ.

Il y aurait des scènes curieuses à représenter et il serait amusant de recueillir, par la sténographie, les premiers accents de quelque jurisconsulte nègre qui seront adressées aux nouveaux jurés. Pour ces derniers, le plus intéressant de la chose sera de rentrer un bon salaire en restant toute une journée assis sans rien faire que d'ouvrir la bouche et les oreilles et de s'écarquiller les yeux pour essayer de comprendre ce qui se passe devant eux. Heureusement qu'en Louisiane les jurés ne votent pas avec des boules noires et blanches comme cela se pratique en France, autrement les accusés eussent été à plaindre : les boules noires eussent toujours été en majorité.

Plaisanterie à part, il est regrettable que la législation de la Louisiane n'exige pas des jurés certaines conditions de capacité et d'intelligence, on tout au moins la condition de savoir lire et écrire. L'administration de la justice, qui laissait déjà beaucoup à désirer, va devenir une chose tout à fait dérisoire.

Louisiane.

Nous trouvons dans l'*Avant-Courrier* de St-Charles la liste des jurés pour la session de la cour qui va s'ouvrir, sur 48 jurés il y a 3 blancs et 45 noirs. Belle garantie pour la justice !

L'état sanitaire de la paroisse est peu satisfaisant. Il y beaucoup de fièvres aussi pourrit les enfants, mais aucun symptôme de fièvre jaune, dieu merci !

ST-JEAN-BATTISTE.—Nous devons à l'obligeance de M. Mortimer F. Smith, président du Board d'arrondissement, communication des résultats suivants de l'élection des 27 et 28 septembre.

Nombre de votes	1,930
Pour une convention	1,918
Contre	12

DÉLÉGUÉS :

Dennis Burrell	1,145
Peter Harper	1,019
Joseph Deslonde	1,020

M Gratien Sorapuru, candidat indépendant, a eu que 180 voix.

Les chiffres qui précèdent ont leur signification et leur éloquence : ils montrent que, sur un très petit nombre d'exceptions, la population blanche s'est abstenue. Les restrictions adoptées apposées pour elle à l'exercice de son droit électoral rendaient la lutte inégale et ridicule. Elle a protesté à sa manière, et avec de nombreuses signatures à l'appui, elle a bien dit comprendre qu'il y avait solidarité entre eux et leurs concitoyens frappés de mort politique. Puisqu'il a dire aussi, on entend parfoit un travail et comme une fermentation dans les masses du peuple des Etats-unis, et il devient de plus en plus évident que la grossière ébauche de suffrage universel à laquelle nous assistons n'a aucune chance de durée. Du Maine à la Californie l'opinion s'est réveillée de sa torpeur et vitupère puissamment. C'est faite qu'il ne plus échappé aux victimes de despotisme qu'un despotisme lui même, et les blancs du Sud, comprenant que l'heure d'une inévitable réaction allait enfin sonner, ont dû laisser de côté la chaîne libre aux affranchis triomphants et enivrés. Quant à ceux ci, nous les plaignons en vérité en toute sincérité ; ils ont cru devoir dans leur ancienne condition le bienfait de la liberté, ils n'ont jamais songé bien certainement à se mêler de la politique du pays, surtout à l'exclusion des blancs. Beaucoup heutement même a voter et, pour les y contraindre, les mêmes leur ont dit que, sans cette formalité, ils n'auraient pas le moindre morceau de la terre promise par l'état-major radical. Et ils ont mordu à cet appât. Pendère, en déposant leur bulletin dans l'urne, l'étourdissement de voter l'arrêt de mort de leur race, c'est à dire sa suppression d'une manière quelconque. Aucun désordre de la rue n'a été remarqué dans cette élection grotesque que le *Herald* de New-York applaudit une caricature bestiale de la liberté humaine. Il faut bien être emporté par le torrent de l'opinion publique.

— Le service de la poste est dérangé. Le *Enfiencha* a déposé la malle samedi dernier et toute régularité a disparu. Nous espérons que ce regrettable état de choses ne sera pas de longue durée.

— Les pluies sont moins fréquentes et on peut travailler aux récoltes. On a constaté plusieurs cas de fièvre jaune, mais cette pernicieuse qui mettraient la vie en danger, si elles n'étaient prises à temps. Les observateurs constatent que l'atmosphère est actuellement à celle de la fatale année 1853 : matinées très fraîches, soleil se levant au milieu de petits nuages blancs et théoriquement pour avoir sauvé en disant, plus chaleur intense et caniculaire. Rien qui ressemble à la fièvre jaune.

TEMPÉRATURE.—5 octobre.

THERMOMÈTRE DE C. FRUMAN, Opticien, Exchange Chartres et Bienville

8 heures A. M.	78 degrés.
Midi	84 "
3 heures P. M.	86½ "
6 heures P. M.	85 "

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu dans la journée expirant hier matin à 6 heures, 90 décès dont 59 de la fièvre jaune.

L'AFFAIRE DE M. WENCK.—M. Winck, le témoin principal qui a été condamné à une amende de $25 par un assistant recorder dont il ne reconnaît pas l'autorité, a publié dans les journaux de l'*Union* une lettre dans laquelle il s'excuse de sa conduite qu'il a tenue, des raisons victorieuses. M. Gastinel, dit il, l'avait fait citer comme témoin, et quand il se rendit à la commission des jurés pour y faire son office de recorder Gastinel, il y trouva un noir de nom de Dunn, à ce qu'il lui fut rapporté. Il fut indigné de voir un nègre occuper un siège de juge et crut à raison du témoignage qu'il voulait donner dans l'affaire et qu'il avait invité le susdit recorder Dunn à le remplacer ce cette occasion. Nos lecteurs savent que M. Wendel, ayant refusé de témoigner dans une procédure qu'il regardait comme une farce illégale, fut condamné à une amende de $25.

Le recorder (Gastinel, agissant alors comme avocat, à soutenu son assertion sans se douter que la Législature de la Louisiane avait, en 1823, passé des actes portant : que nul juge ne sera regardé comme incompétent parce qu'il aurait à témoigner dans une affaire appelée de vant lui, une déposition à donner par un magistrat n'étant pas, suivant ces actes, une cause de récusation.

J'entrais bien portant que lorsqu'un juge sera recusé, il sera remplacé par un juge de juridiction concurrente.

Les 2e section de la charte de ville statue que le Conseil municipal élira quatre personnes qui, au cas de maladie, d'absence ou de suspension des recorder, les remplaceront en recevant un salaire décidé du salaire dessdits recorders. Or, puisque M. Gastinel servait comme témoin, il n'était donc pas absent, et puisque il l'a lancait des assignations, il n'était donc pour suspendu : son remplacement alors était illégal.

Quant au refus de M. Winck, pour lequel M. Wenck a été condamné à payer l'amende, il dit que le soi-disant assistant étant incompétent pour agir comme recorder, M. Gastinel n'ayant pas été suspendu et n'étant il malade ni absent, il n'avait pu le condamner à l'amende ou à la prison ; il ajoute qu'il n'y avait pas de Cour et que par conséquent il n'a pu se rendre coupable d'un mépris de Cour.

M. Wenck termine en annonçant qu'il y a une autorité plus élevée que celle qui l'a condamné, et cette autorité pourra redresser le tort dont il a souffert et que l'affaire n'en restera pas là.

INCENDIE DE BATEAU A VAPEUR.—Hier matin, le bateau à vapeur *Lize Oak* a pris feu et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, à son wharf près de Bull's Head. Le feu a commencé dans l'arrière partie de la chambre et l'on croit que ce désastre est l'œuvre d'un incendiaire. Le *Lize Oak* jaugeait 600 tonneaux et faisait dernièrement le service sur le Bayou Rouge. Il était assuré.

INFANTICIDE.—Le sergent Sheldon, de la station des Pecaulers, rapporte qu'un enfant nouveau né, de sexe féminin, a été trouvé, hier matin, dans une allée de derrière servant à plusieurs maisons, au coin des rues Mélpomène et St Charles. Les maisons sont occupées. L'enfant vivait encore quand il a été trouvé mais il est mort bientôt après. Il avait été enveloppé d'un sac de toile de bois.

GRIEVEMENT BLESSÉ.—Vers 6 heures hier soir, un individu inconnu a été trouvé avec une dangereuse blessure faite dans le dos avec un instrument tranchant, au coin des rues Poydras et Tremé. On suppose que le coup a été porté par un nommé Peter Camargi qui s'est échappé. L'homme blessé a été transporté à l'hôpital.

Lettre d'un Réformateur.

Bien que nous n'ayons pas l'habitude de publier les lettres non signées, nous faisons exception à la règle en faveur de l'épître suivante. On verra que son auteur est ennemi du luxe partout où il le rencontre. La grammaire et l'orthographe étant des objets de luxe il les réforme sans cérémonie. Quant à la suggestion qu'il fait d'imposer les voitures, les chevaux et les domestiques de luxe, sous la sommations à la sagesse des conseils, mais nous doutons que l'impôt proposé puisse produire un million de dollars. Voici la lettre en question :

Cet 2 octobre 1867.

Monsieur le directeur de *labeile*.

Ce vu dent plusieurs de vous feuille, que la ville ne pouvait pas y est des faute davoire un revenu asez fors, sil vouliez illanrez degnol aquité leurdette prontement, aussi prées personne que les unpose, cet, rues manelle de chien qui—ne serve qu'à moredre le monde et a manqé la sourture du pauvre, illusiard donc le avantage pour la ville qui peiy pour andeur ; Ces gandes voiture a auxlies de peyé il recevres, et lasnuité diminuré toulagours.

Pourquoi ne pas amposé des chevaux et les voitures et les domestique de lexuque, lon aimposa bien les voiture des malleureux travalleur.

Si cest antre dan votre désirre ge suis sur que votre belle sloonche contriburé bauxcoup a faire arivé ses meiseurs a qiolque chose de bien—Geloneurs de vous salut.

J. M.

☞ vous desiré repondre a ses quelque ligne que se soi samedi ce ne vous ile que le dimanche si seprogé setable les garde de la ville qui non rien a faire il pourra envoyé lest (randa qui pourra a votre bon aisiquesterser a chaque priare ce la les rendré restif.

CHARRON, CHARRON.—Les premiers froids sont les plus sensibles, et peut-être commencez à la veille de les éprouvé. Il faut donc penser à faire provision de charbon. La maison W. G Coyle & Co. annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle a à vendre de l'excellent Pittsburg, pour famille, et aussi du cannel anglais et de l'anthracite qu'elle se charge de faire transporter dans toutes les parties de la ville, aux prix les plus réduits du marché. Bureaux rue Gravier No 142 et encoignure Magasins et Girod. Voyez l'annonce.

J. P. BOISSEAU, encanteur, vendra le lundi, 7 octobre, au No 140, rue Clio, des MEUBLES.

MORT D'ALVAREZ.

Une correspondance d'Acapulco nous a apporté la nouvelle de la mort de Don Alvarez à la suite de près de 90 ans, juste au moment où pour la première fois depuis de longues années, il voyait son pouvoir absolu mis en question par une insurrection dont le chef lui avait été de plus dévoués. Son fils, don Diego lui succède dans le gouvernement de la province de Guerrero, et il est probable que ce ne sera pas le moindre de ses prédécesseurs. Il a hérité de l'âme, l'énergie des convictions, l'accord entre la pensée et l'action, la sainte haine du mal. Il manque à son pays, mais il a pu le quitter sans remords, que nous sommes tous, peuples et individus, solidaires dans les grandes et nobles causes ; que le bien commun doit prévaloir sur les intérêts de quelques-uns ; que les obstacles nés aux obstacles, que les obstacles mêmes doivent être combattus par des forces morales dans lesquelles les intérêts matériels ne figurent pas ou ne comptent que par des forces matérielles, qu'il y a, tout la haut, mais une guerre longue et sanglante pour les intérêts, les passions, les haines et l'arbitraire : que chaque année de cette guerre diminuée et lache avance la corruption des peuples qui y prennent part, et, pour quelques jours, le temps est précieux, le devoir pres pour la guerre le plus souvent incritable et sacrée.

"Parmi ceux, trop nombreux, qui sont émerveillés, mais incertains, votre parole de paix sera certainement écoutée et accueillie. Cette parole n'a pas pas de grandes ambitions, elle ne fait ni rois ni ministres, elle ne fait ni rois ni ministres, elle ne fait ni rois ni ministres